

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D019/2020

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt, le 13 mars, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Maison de l'enfance, 17 rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 6 mars 2020

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 11

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme ANTOMPIETRI, Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN

DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : Aucun pouvoir communiqué

Secrétaire de séance : M. MARLARGÉ

Objet : Approbation de deux conventions d'attribution de financements de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Eure

PJ : 2 Conventions

Monsieur le Président indique que deux projets du C.I.A.S. ont été retenus par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Eure lors de la réunion du 12 février 2020.

Aussi, Monsieur le Président soumet à l'approbation des administrateurs les conventions d'attribution de financements des deux projets concernés, à savoir :

- ✓ « TOQUE TOQUE » imaginons, produisons et dégustons ensemble (7 950€)
- ✓ Le Festival au cœur de la Famille, 3^{ème} édition (16 000€)

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ☞ Approuve les conventions d'attribution de financements de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Eure.
- ☞ Autorise Monsieur le Président à signer ces conventions ainsi que toutes pièces afférentes à leur exécution.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20200313-20D019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2020

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.